



Janvier 2023

Bonjour,

J'aimerais débiter en vous souhaitant une belle et douce année 2023 ! Santé, joie et petits bonheurs au quotidien pour vous et votre famille.

Vous recevez aujourd'hui l'info-parents de janvier. Nous voici dans le deuxième droit de l'année scolaire. Il ne faut surtout pas lâcher, votre support est essentiel à la réussite de vos enfants. Les routines stables sont, somme toute, un excellent moyen de sécuriser les enfants d'âge scolaire. La régularité (dans le temps) de l'organisation des leçons à la maison vous évitera des discussions, et négociations interminables avec vos enfants.



Je me permets de vous rappeler que la lecture quotidienne est le moyen par excellence d'améliorer les compétences en lecture, écriture et résoudre en mathématiques.

Dates importantes

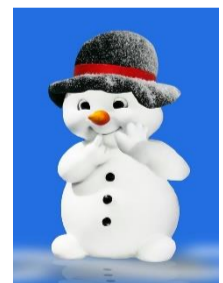
Journées pédagogiques :	30 janvier, 17 février et 3 mars
Conseil d'établissement :	25 janvier et 15 mars, 18 h 30
Fin de la deuxième étape :	24 février
Remise des bulletins :	3 mars
Semaine de relâche :	6 au 10 mars
Retour en classe :	13 mars

Mon enfant est absent de l'école...

SVP poursuivre l'utilisation de Mosaik lorsque votre enfant est absent de l'école. Si cela est impossible pour vous, SVP laissez un message détaillé sur le répondeur avec le motif d'absence. Merci de votre collaboration !

Heures d'arrivée sur la cour de l'école

Depuis quelque temps nous constatons que plusieurs élèves arrivent trop tôt sur la cour de l'école le matin et le midi. Je vous rappelle qu'il n'y a de la surveillance qu'à partir de 7 h 40 le matin et à 12 h 35 le midi. Les élèves qui arrivent avant ces heures sont toujours sous votre responsabilité, s'il devait arriver un accident, le personnel de l'école ne pourrait être blâmé.



Évidemment, je ne parle pas ici des élèves inscrits au service de garde de l'école le matin et le midi.

Sherley Bernier
Directrice,